

Le 24 avril 2018

Chères consœurs,
Chers confrères,

Le 28 avril, Jour de deuil national, notre syndicat doit à nouveau réfléchir aux tragédies qui continuent de se produire dans les lieux de travail.

Nous avons perdu des membres au cours de l'année dernière, et partout au Canada, le bilan des décès s'élève encore entre 900 et 1000 par année dans l'ensemble des industries.

Notre campagne, Mettons fin au carnage, Appliquons la loi se poursuit également, une année après la commémoration du 25^e anniversaire de l'explosion à la mine Westray, et maintenant 15 ans après l'adoption à l'unanimité de la Loi Westray par le Parlement.

L'année dernière, à l'occasion d'une cérémonie du Jour de deuil à Ottawa, le gouvernement fédéral a annoncé que la ministre de la Justice s'était engagée à collaborer avec les provinces afin d'assurer une meilleure application de la Loi Westray et une plus grande responsabilité pénale pour les entreprises qui tuent leurs travailleuses et travailleurs et s'en tirent en toute impunité.

Un an plus tard, rien ne semble avoir changé.

Même si certaines provinces ont établi des protocoles entre les organismes de réglementation et les autorités chargées de l'application de la loi, les forces policières ne reçoivent toujours aucune formation pour qu'elles puissent traiter les accidents mortels dans les lieux de travail comme des scènes de crimes potentielles.

Notre campagne progresse, mais chaque militante et militant du syndicat doit se faire un devoir d'exhorter les responsables politiques provinciaux à défendre les travailleuses et travailleurs aux assemblées législatives provinciales. Peu importe leurs vues politiques, demandez-leur ce qu'ils font pour garantir l'application de la Loi Westray. Les provinces sont constitutionnellement tenues de faire respecter le Code criminel du Canada.

Nous savons que les sanctions imposées par les ministères provinciaux du Travail ne constituent pas la solution. Tuer des travailleuses et travailleurs ne doit jamais être considéré comme un coût lié à l'exploitation d'une entreprise.

Nous voulons remercier toutes les personnes qui ont présenté la campagne à leurs villes et municipalités et qui les ont convaincues de l'appuyer.

Comme toujours, nous voulons souligner le travail de nos militantes et militants en santé et sécurité au quotidien qui s'efforcent constamment de prévenir des incidents – en réclamant plus de formation, une meilleure ergonomie, et l'élimination de la violence au travail et du stress qu'engendrent les réductions et les conditions de travail dangereuses.

Merci des efforts inlassables que vous déployez pour protéger les travailleuses et travailleurs.

Solidairement,

Le directeur national pour le Canada,
Ken Neumann



Le directeur du district 3,
Stephen Hunt



Le directeur du district 5,
Alain Croteau



Le directeur du district 6,
Marty Warren



/slq

<sepb 343>

United Steel, Paper and Forestry, Rubber, Manufacturing, Energy, Allied Industrial and Service Workers International Union
Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchou,
de la fabrication de l'énergie, des services et industries connexes

800-234 av. Eglinton Ave. E., Toronto ON Canada M4P 1K7 • 416-487-1571 • 416-482-5548 (Fax/Télec.)

 www.usw.ca • www.metallos.ca  info@usw.ca • info@metallos.ca  USWMetallos • MetallosCA  @SteelworkersCA • @MetallosCA